

# SÉLECTION PREMIUM

du contrat Active Sélection Avenir

LISTE DES SUPPORTS ÉLIGIBLES  
AU PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT\*

**AFi • Esca**   
Groupe Burrus

\*La liste des supports éligible au contrat Active Sélection Avenir est évolutive. La version actualisée est disponible auprès de votre interlocuteur commercial. Quels que soient les supports choisis, ceux-ci sont soumis aux aléas des marchés financiers que nous ne maîtrisons pas. L'Assureur ne s'engage en effet que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Ce document constitue une information générale, qui n'a pas vocation à se substituer aux conseils prodigués par votre interlocuteur commercial habituel, qui est le seul en mesure de donner un conseil personnalisé en fonction de votre situation et de vos besoins exprimés.

# FONDS EN EUROS AFI ESCA

Le Fonds en euros est éligible à l'ensemble des contrats AFI ESCA en cours de commercialisation.

## ☑ Fonds en euros AFI ESCA : 1,536 milliards € au 31/12/2024 :

PROVISIONS MATHÉMATIQUES au 31/12/2024	PROVISION POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS au 31/12/2024
Fonds euros : 1 196 millions € - UC : 257 millions €	82,1 millions €

(1) Taux nets de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

## ☑ Historique des taux de valorisation du Fonds en euros AFI ESCA :

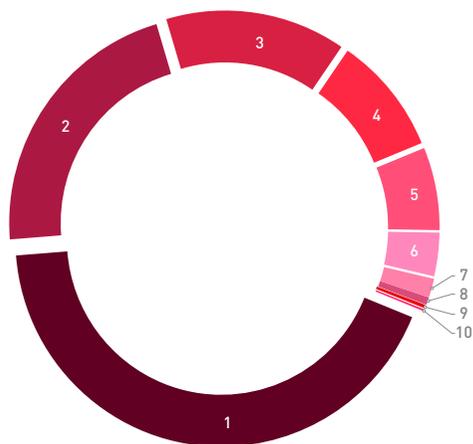
ANNÉES	2022	2023	2024
Taux de valorisation <sup>(1)</sup>	2,00 %	2,70 %	2,60 %

## ☑ Bonus sur rendement 2024 :

Dans le cadre de l'opération «Taux majoré - bonus sur rendement 2024», le taux de valorisation net de frais de gestion et hors prélèvements fiscaux et sociaux de 2,60 % est majoré à **4,10 %** <sup>(2)</sup>

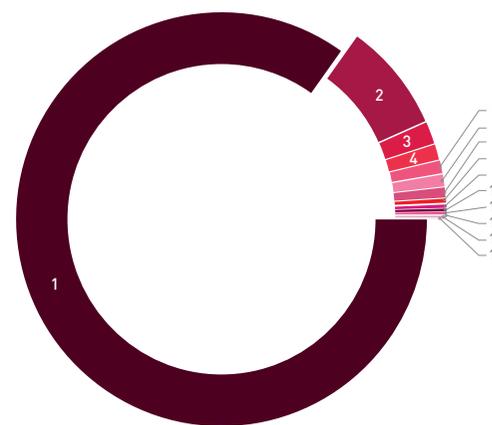
(2) Pour tout versement effectué entre le 01/01/2024 et le 30/06/2024 selon conditions de l'opération disponibles sur [www.afi-esca.com](http://www.afi-esca.com).

## ☑ Allocation des actifs gérés (répartition en pourcentage au 31/12/2024) :



1 Immobilier (dont immobilier de participation)	42,61 %
2 Obligations	21,66 %
3 Dette privée/Fonds dette/Mezzanine/Prêts	14,17 %
4 OPCVM court terme et CAT	9,24 %
5 Participations (hors immobilier de participation)	6,46 %
6 Actions	3,39 %
7 Infrastructures	1,48 %
8 Private Equity	0,60 %
9 Liquidités	0,26 %
10 Autres (Frais d'acquisition, avances et intérêts sur avance)	0,12 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>

## ☑ Répartition géographique des émetteurs des actifs gérés



1 France	84,86 %
2 Luxembourg	8,48 %
3 Italie	1,73 %
4 Allemagne	1,20 %
5 États-Unis	0,99 %
6 Espagne	0,93 %
7 Royaume-Uni	0,78 %
8 Belgique	0,31 %
9 Autres	0,26 %
10 Irlande	0,22 %
11 Portugal	0,14 %
12 Suède	0,06 %
13 Norvège	0,03 %
14 Pays-Bas	0,01 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>

# LISTE DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLES AU CONTRAT ACTIVE SÉLECTION AVENIR (Plan Épargne Avenir Climat)

Nom de l'unité de compte	ISIN	Gestionnaire	Catégorie	Article SFDR	Risque SRI (1 à 7)	Performance annuelle brute de l'unité de compte		Frais de gestion de l'unité de compte		Performance annuelle nette de l'unité de compte		Frais de gestion du contrat* (C)	Frais totaux dont frais rétrocedés (taux de rétrocessions de commissions) (B+C)	Performance finale nette		Notation Quantis	
						2024 (A)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2019)	Taux de frais (B)	Dont frais rétrocedés	2024 (A-B)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2019)			2024 (A-B-C)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2019)		
<b>FONDS ACTIONS</b>																	
<b>ACTIONS EUROPE</b>																	
SFS - Sycomore Europe Eco Sol R EUR		LU1183791794	Sycomore AM	Act. Europe	9	4	-4,98 %	NC	1,70 %	0,87 %	-6,68 %	3,06 %	1,20 %	2,90 %	-7,88 %	1,83 %	★
<b>ACTIONS SECTORIELLES</b>																	
LF Lux Infl Pt Cb Impct Global R EUR Acc		LU1744646933	Credit Mutuel AM	Act. Sect. Environnement	9	4	4,73 %	NC	1,65 %	0,76 %	3,08 %	5,97 %	1,20 %	2,85 %	1,88 %	4,69 %	***
Tocqueville Environnement ISR C		FR0010748368	LBP AM	Act. Sect. Environnement	9	5	7,42 %	NC	1,72 %	0,79 %	5,70 %	4,76 %	1,20 %	2,92 %	4,50 %	3,50 %	***
<b>FONDS OBLIGATIONS</b>																	
<b>OBLIGATAIRE EURO</b>																	
Mandarine Impact Green Bonds R		FR0013430626	Mandarine Gestion	Oblig. Euro Diversifiées	9	2	5,56 %	NC	0,95 %	0,17 %	4,61 %	-0,67 %	1,20 %	2,15 %	3,41 %	-1,86 %	****
<b>OBLIGATAIRE MONDE</b>																	
Arkea Global Green Bonds P		FR0007394846	Arkea AM	Oblig. Monde Diversifiées	9	3	3,89 %	NC	0,75 %	0,35 %	3,14 %	-1,29 %	1,20 %	1,95 %	1,94 %	-2,48 %	**
GS Green Bond Short Dur P Cap EUR		LU1922483299	Goldman Sachs AM B.V.	Oblig. Monde Diversifiées	9	2	5,33 %	NC	0,40 %	0,18 %	4,93 %	-	1,20 %	1,60 %	3,73 %	-	***
<b>FONDS EUROS AFI ESCA</b>																	
<p>Pour 2024, le taux de revalorisation attribué, net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux, est compris entre 2,60 % et 4,10 % (selon conditions de l'opération « Taux Majoré »). Le détail des frais de gestion des contrats est disponible sur le site <a href="http://afi-esca.com">afi-esca.com</a>. Le taux de prélèvements sociaux au 31/12/2024 est de 17,2 %.</p>																	

## LISTE DES UNITÉS DE COMPTE DE LA GESTION PILOTÉE À HORIZON

Tocqueville Environnement ISR C		FR0010748368	LBP AM	Act. Sect. Environnement	9	5	7,42 %	NC	1,72 %	0,79 %	5,70 %	4,76 %	1,20 %	2,92 %	4,50 %	3,50 %	***
Mandarine Impact Green Bonds R		FR0013430626	Mandarine Gestion	Oblig. Euro Diversifiées	9	2	5,56 %	NC	0,95 %	0,17 %	4,61 %	-0,67 %	1,20 %	2,15 %	3,41 %	-1,86 %	****
GS Green Bond Short Dur P Cap EUR		LU1922483299	Goldman Sachs AM B.V.	Oblig. Monde Diversifiées	9	2	5,33 %	NC	0,40 %	0,18 %	4,93 %	-	1,20 %	1,60 %	3,73 %	-	***



Toutes les unités de compte éligibles au contrat ACTIVE SELECTION AVENIR (Plan Epargne Avenir Climat) détiennent le label GREENFIN, qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Il s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les énergies fossiles.

\* Dans le cadre de la Gestion Pilotée à Horizon, des frais de gestion additionnels de 0,40 point sont à prévoir pour les unités de compte concernées.  
NC : non connue

# FOCUS LABELS

	<p>Label français qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Il s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les énergies fossiles.</p>
	<p>Label français pour l'Investissement Socialement Responsable. Il cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.</p> <p>Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie responsable et durable.</p>
	<p>Label belge développé par FEBELFIN, pour garantir la clarté et la transparence autour des investissements durables (définir des exigences minimales pour les produits financiers durables) et prévenir le greenwashing (écoblanchiment).</p>

## DÉFINITIONS DES CATÉGORIES

Catégories	Définitions
<b>ACTIONS EUROPE</b>	
Act. Europe	Les fonds de cette catégorie investissent dans des actions de sociétés de plusieurs pays d'Europe ou de l'Europe entière (pays de la zone euro + pays hors zone euro comme le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse), avec une part prépondérante de grandes capitalisations, sans favoriser un style de gestion particulier (Growth ou Value) dans leur prospectus.
<b>ACTIONS SECTORIELLES</b>	
Act. Sect. Environnement	Les fonds de cette catégorie investissent dans des actions d'un ou plusieurs secteurs liés à l'environnement : il peut s'agir de valeurs liées au thème des énergies renouvelables, de l'eau, du recyclage, des biocarburants. Attention, cette catégorie regroupe des fonds pouvant avoir des orientations très différentes. Un portefeuille composé d'actions d'un seul secteur est généralement plus volatil qu'un portefeuille diversifié en termes d'exposition sectorielle.
<b>OBLIGATAIRE EURO</b>	
Oblig. Euro Diversifiées	Les fonds de cette catégorie investissent en titres de créances libellés ou couverts en euro, sans distinction de type d'émetteur ni de maturité. Les fonds de cette catégorie exposent l'investisseur à un risque de taux d'intérêt, à un risque de crédit et à un risque de défaut.
<b>OBLIGATAIRE MONDE</b>	
Oblig. Monde Diversifiées	Les fonds de cette catégorie investissent en titres de créances libellés dans différentes devises d'émetteurs du monde entier (EUR, USD, GBP, JPY, CHF, etc.), avec en général une prépondérance dans le portefeuille d'émetteurs souverains ou paragouvernementaux ou bénéficiant d'une garantie explicite ou implicite d'un émetteur souverain. Les fonds de cette catégorie exposent l'investisseur à un risque de taux d'intérêt, à un risque de crédit dans le cas où ils détiennent des obligations émises par des sociétés, et à un risque de défaut. Ils exposent également l'investisseur de la zone euro à un risque de change sur la partie du portefeuille non libellée en euro.

